



**HAL**  
open science

## Master Ergologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Ergologie. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028948

**HAL Id: hceres-02028948**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028948>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Ergologie

Aix Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) :

### Présentation de la formation

Ce master unique en France propose une formation pluridisciplinaire sur la base de l'approche ergologique qui appréhende le travail « en tant qu'activité humaine socialisée ». Il est adossé au Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives et emploie une approche pluridisciplinaire alliant les apports de diverses sciences humaines et sociales à la connaissance du travail.

Le master vise à acquérir des compétences d'analyste des situations de travail dans un parcours de formation qui associe professionnalisation et recherche.

Les cours sont donnés sur le campus d'Aix en Provence.

### Analyse

#### Objectifs

Les objectifs de cette formation sont clairs mais il est difficile d'appréhender sa spécificité par rapport à des masters de Psychologie du travail et des organisations, ou d'Ergonomie par exemple.

Le master se base sur l'approche ergologique - qui appréhende le travail « en tant qu'activité humaine socialisée ». Ce master permet d'acquérir des compétences d'analyste des situations de travail dans un parcours de formation qui associe professionnalisation et recherche. Il emploie une approche pluridisciplinaire alliant les apports de diverses sciences humaines et sociales à la connaissance du travail.

La formation vise un public de formation initiale, continue ou en reprise d'études, et a pour objectif de préparer aux métiers de chargé d'études, de consultant ou de responsable dans les domaines de l'organisation, de l'aménagement des conditions de travail, de la prévention des risques, ou dans les différents métiers de la gestion des ressources humaines. Cette formation qui associe professionnalisation et recherche permet aussi la poursuite d'études dans le cadre d'un doctorat permettant l'accès au métier d'enseignant-chercheur.

### Organisation

La mention comporte un parcours organisé en 4 semestres. L'organisation des temps de formation universitaire d'une part et d'autre part sur le terrain ou en situation de recherche active est originale et constitue un modèle intéressant. Chaque semestre se déroule en 5 semaines pédagogiques de 35h, (les cours ont lieu tous les jours de la semaine entre 8h30 et 17h) soit une semaine pédagogique toutes les 3 semaines ce qui permet aux étudiants d'envisager une alternance en entreprise, ou encore aux étudiants en formation continue de pouvoir continuer en parallèle une activité professionnelle.

Ce master comptabilise 180 ECTS - European Credits Transfer System et 782,5 heures d'enseignement à peu près équitablement réparties entre des heures de CM - Cours magistral et des heures de TD - Travaux dirigés.

Les étudiants ont le choix entre effectuer un mémoire de recherche dans le cadre du Cerpec, Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives (Unité mixte de recherche Université/CNRS : UMR 7304) et un stage de 3 mois en tant que consultant en entreprise.

Chaque semaine de cours se termine par une demi-journée de régulation visant à échanger avec les étudiants au sujet des enseignements de la semaine.

Pour les étudiants en seconde année n'ayant pas suivi ce master en première année, un stage préparatoire de 60h est organisé avant leur entrée, afin de leur permettre de se familiariser avec les enseignements de la première année du master.

### Positionnement dans l'environnement

La mention *Ergologie* est la seule en France. Elle s'appuie sur l'UMR 7304 Cerpec - Centre d'épistémologie et d'ergologie comparative qui comprend également l'institut d'ergologie. Le positionnement de ce master est complexe du fait en partie de son originalité qui implique une certaine méconnaissance de la part des employeurs et partenaires potentiels. Le master bénéficie de quelques partenariats dans l'environnement socio-économique, notamment par le biais de deux enseignants PAST - professeurs associés (société de consultants Cidécoc et Airbus Helicopters). Les professionnels qui assurent des enseignements en vacation incluent Inspecteur du travail, ergonomiste, médecin du travail, consultant. Les chargés de cours issus du monde professionnel permettent également de maintenir des liens avec diverses structures professionnelles mais celles-ci ne sont pas précisément mentionnées.

L'intitulé du master ne correspondant pas aux catégories habituelles La spécificité du master et sa pluridisciplinarité se heurtent à un problème de reconnaissance des diplômés de la part d'employeurs potentiels, ainsi par la suite qu'aux difficultés de certains doctorants dans leur recrutement universitaire ou au CNRS. Une dénomination du master et des efforts de communication sont envisagés. Selon le dossier, le master n'est pas suffisamment connu par les entreprises régionales et nationales. Toutefois, depuis 2011, 6 étudiants ont bénéficié d'un contrat Cifre - Conventions Industrielles de Formation par la Recherche à l'issue de leur master *Ergologie* afin de poursuivre en thèse, ce qui reflète l'existence d'une reconnaissance dans le monde socio-économique.

### Equipe pédagogique

La composition de l'équipe pédagogique est insuffisante en termes d'enseignants-chercheurs. Ce point nuit à l'identification du master et à sa reconnaissance. La stabilité de l'équipe est remise en question par deux départs en retraite à la rentrée 2016, celle du seul professeur d'université - PR et responsable de la formation qui assure actuellement 195 heures d'enseignement, et celle d'un PAST qui assure actuellement 92 heures, avec des incertitudes concernant leur remplacement.

L'équipe pédagogique comprend : un PR en Sciences économiques, responsable du master ; un MC HDR - Maître de conférences titulaire d'une Habilitation à diriger des recherches en Philosophie ; deux PAST, l'un docteur en Sociologie et consultant salarié, l'autre docteur en Ergonomie et ergonomiste salarié ; un Ater - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche doctorant en philosophie et un IE - Ingénieur d'études docteur en sociologie.

De plus, l'équipe fait intervenir un MC en Sciences de l'éducation de l'université de Grenoble, docteur en Philosophie, un MC en Sciences du langage de l'université d'Avignon, un Inspecteur du travail. Le dossier mentionne également un MC supplémentaire dont la section CNU - Conseil national des universités n'est pas précisée et qui assure une UE - Unité d'enseignement de 25h.

Par ailleurs, la diversité disciplinaire de cette équipe semble limitée, ce qui amène à s'interroger sur l'interdisciplinarité des enseignements dispensés. Si ce master est voué à gagner en visibilité et en attractivité, il est impératif qu'il puisse être doté d'une équipe pédagogique plus importante et plus diversifiée pour le soutenir.

L'équipe pédagogique se réunit une fois par mois, afin de faire le point sur les étudiants et sur les questions soulevées lors des séances de régulation. Les étudiants ne participent pas à ces réunions.

<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Le nombre d'étudiants inscrits en première année est plus faible qu'en seconde année. Les effectifs sont en déclin. Ils sont passés de 15 inscrits en première année en 2011 à 14 en 2012 et 8 en 2015, et de 32 en seconde année en 2011 à 34 en 2012 et à 18 en 2015. Cette formation peine à attirer les étudiants en première année car les étudiants tendent à poursuivre leurs études dans la discipline de leur licence.</p> <p>L'effectif de seconde année comprend une proportion importante d'étudiants en formation continue, déjà en situation d'emploi. Les étudiants de formation initiale effectuent souvent une deuxième seconde année dans un autre master, à contenu plus pratique (en général GRH - Gestion des ressources humaines ou Ergonomie), poursuivent un doctorat (Cifre, contrat doctoral, parfois sans financement), ou bien recherchent immédiatement un emploi. Ces derniers, qui représentent compte tenu des effectifs de seconde année entre 3 et 6 étudiants, trouvent en général un emploi dans l'année qui suit l'obtention du diplôme, notamment dans les entreprises qui les accueillent en stage.</p> <p>Le taux de réussite en première année varie entre 78% et 88%. Le taux d'obtention du diplôme varie entre 50% et 85% ce qui est relativement faible. Ceci serait dû au redoublement d'étudiants en formation continue qui ont besoin d'une seconde année pour terminer leur mémoire Il serait utile de connaître le taux d'abandon par rapport au taux d'échec. Le nombre de répondants à l'enquête sur l'insertion des diplômés est supérieur au nombre d'inscrits en seconde année ayant validé leur diplôme. La nature des répondants à l'enquête est par conséquent difficile à apprécier.</p> <p>Afin de renforcer les effectifs étudiants du master, un projet de cours optionnel de troisième année de licence ouvert à tous les étudiants de l'UFR ALLSH est prêt pour le prochain contrat quinquennal. Des rapprochements ont été envisagés avec plusieurs institutions de formation : l'IMF (Institut méditerranéen de formation et de recherche en travail social, à Marseille) et l'Université catholique de Lyon et son master Philosophie et management.</p> <p>Des actions de communication auprès des étudiants, de la presse et des entreprises sont organisées.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Le master <i>Ergologie</i> est adossé à une unité de recherche : le Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives - CEPERC (UMR 7304). Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont membres de l'équipe Epistémologie des activités humaines et ergologie. du CEPERC</p> <p>Les étudiants de seconde année participent activement aux séminaires de recherche et aux séminaires des jeunes chercheurs du CEPERC (journées d'étude, colloques).</p> <p>Au cours du semestre 4, les étudiants participent au séminaire de l'institut d'ergologie qui accueille des invités extérieurs à l'équipe sur des sujets d'actualité.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est un axe central de cette formation et des liens existent avec les professionnels de diverses institutions.</p> <p>Depuis 2014, le master <i>Ergologie</i> fait partie du Bureau des formations professionnelles. Il bénéficie ainsi de l'aide et de la logistique de l'équipe de ce bureau s'occupant de la professionnalisation. Le master est ainsi certifié ISO 9001-2008.</p> <p>L'intervention de professionnels dont les deux PAST (Airbus et Cidecos), ainsi que la réalisation d'une monographie d'entreprise en semestre 1 permettent aux étudiants de tisser des liens avec le monde socio-économique.</p> <p>Des efforts sont mis en place pour favoriser le lien entre les anciens diplômés et les étudiants sortant avec l'organisation d'une soirée annuelle de fin d'année, ainsi que la mise en place d'un annuaire et d'un réseau LinkedIn et Viadeo.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La place des stages pourrait être améliorée pour renforcer la professionnalisation du parcours ainsi que la reconnaissance des spécificités de la formation dans le monde de l'entreprise et l'insertion professionnelle des diplômés.</p> <p>Les stages ne sont pas obligatoires : les étudiants ont le choix entre un stage et la réalisation d'un mémoire de recherche.</p> <p>Un stage peut être réalisé en seconde année sur toute l'année. La question de l'intégration d'un stage facultatif en première année est à l'état de discussion.</p> <p>La gestion administrative des stages est assurée par le Bureau des formations professionnelles.</p> <p>Le suivi des stages est assuré mensuellement dans une séance individuelle avec un PAST, ainsi que dans le cadre de séances collectives durant les semaines pédagogiques. Le stage donne lieu à un point de suivi formalisé à mi-parcours, avec le dépôt d'une fiche de validation, et à une soutenance en entreprise du rapport de stage.</p>

Place de l'international
<p>La place de l'international est faible. Le master ne propose pas l'apprentissage de l'anglais ou autres langues étrangères, mais prévoit de le faire dans la prochaine maquette. Le master a accueilli 8 étudiants étrangers depuis 2011. Le master entretient cependant des collaborations internationales et a été à l'origine d'un master professionnel <i>Ergologie</i> à l'Université de Tlemcen en Algérie, et d'un diplôme équivalent au Brésil conçu par d'anciens diplômés. L'envoi d'étudiants du master à l'étranger serait limité par « le rythme et la spécificité du master », l'alternance des semaines d'enseignement étant un frein supplémentaire à la mobilité.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Tout étudiant titulaire d'une licence en sciences humaines ou sociales peut s'inscrire en première année sans examen de candidature. Les étudiants titulaires d'une autre licence et les étudiants en formation continue doivent présenter un dossier de candidature et passer un entretien auprès du jury d'admission. Le passage en seconde année est automatique après validation de la première année du master. Les dispositifs d'aide à la réussite sont limités : les étudiants qui entrent directement en seconde année participent à un stage préparatoire avant la rentrée visant à informer les entrants des enseignements dispensés en première année. Un atelier d'écriture contribue également à faciliter la réussite des étudiants de formation continue. Les séances de régulation en fin de semaine pédagogique sont également l'occasion de proposer une aide aux étudiants en cas de difficultés. Les passerelles vers d'autres formations ne sont pas explicitées.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont cohérentes avec les objectifs du master. La place du numérique est limitée. Les enseignements sont dispensés en présentiel uniquement. Un projet de cours à distance est envisagé. Le rythme des enseignements est pensé pour accommoder un parcours en alternance pour les étudiants de formation continue. Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme numérique de travail Ametice où sont déposés puis téléchargés les documents relatifs aux cours. Il ne semble pas y avoir d'enseignements en informatique ou portant sur des logiciels de traitement de données statistiques.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont correctes et des perspectives d'amélioration sont en cours d'examen. Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme ne sont pas présentées dans le dossier. Les étudiants sont évalués en contrôle final pour tous les cours, à l'exception d'un TD <i>Entreprise et travail</i> en première année et <i>Questions d'actualité</i> en seconde année, évalués en contrôle continu. Le master a le projet d'augmenter la proportion de contrôle continu en seconde année pour une meilleure adaptation aux étudiants de formation continue. Le rapport de stage est soutenu en entreprise en présence notamment de l'enseignant PAST responsable. Le mémoire de recherche est soutenu à l'oral devant un jury. La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys d'examens ne sont pas présentés.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Aucun dispositif spécifique n'est prévu pour le suivi d'acquisition des compétences, mais le stage et le mémoire de recherche, ainsi que les « Questions d'actualité » servent à évaluer les compétences en matière de mise en œuvre de la démarche ergologique dans l'analyse d'une situation de travail, dans le traitement d'une question d'actualité, ou dans une recherche. Les compétences transversales ne sont pas spécifiquement identifiées en tant que telles. Il n'y a pas d'enseignement de langues ou encore d'enseignement en informatique ou en statistiques. Les séances de régulation organisées par un PAST servent à la réflexion concernant l'évolution des compétences.</p>

### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est satisfaisant. Il est assuré par la constitution d'un réseau via LinkedIn et Viadeo. Une enquête est administrée par le Bureau des Formations Professionnelles.

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les procédures d'autoévaluation sont satisfaisantes.  
Un conseil de perfectionnement qui comprend notamment des représentants d'entreprises a été mis en place en 2015, et ses conclusions sont ensuite discutées par l'équipe pédagogique.  
Les étudiants sont invités à la fin de chaque année à remplir des questionnaires d'évaluation sur les enseignements du master. Les commentaires des étudiants sont ensuite analysés par l'équipe pédagogique.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Master unique en France.
- Organisation des enseignements qui permet une formation en alternance bien adaptée aux objectifs de la formation.
- Enseignements associant savoir pratiques et savoirs conceptuels et théoriques.
- Suivi des diplômés bien organisé.

### Points faibles :

- Le positionnement du master dans son environnement insuffisant, notamment dans l'environnement socio-économique.
- La stabilité de l'équipe pédagogique incertaine.
- L'équipe pédagogique réduite qui ne reflète pas l'interdisciplinarité présentée comme la marque de fabrique de ce master.
- Effectifs faibles et en déclin.
- Place de l'international faible.
- L'apprentissage des langues, et de l'anglais en particulier, absent.



### Avis global et recommandations :

Le master *Ergologie* semble en perte de vitesse : baisse des effectifs, réduction de l'équipe pédagogique déjà limitée. La stabilisation et le renforcement de l'équipe pédagogique semble un point très important et indissociable de la reconnaissance de ce master unique en France. La pluridisciplinarité de l'équipe est certes un avantage mais aussi un désavantage car elle semble nuire à la reconnaissance du diplôme. La question d'un rapprochement avec la Psychologie qui propose la spécialité *Ergonomie* pourrait être posée. Des modifications sont nécessaires au niveau de l'équipe pédagogique afin qu'elle puisse justifier sa position unique en France et sa spécificité.

La clarification de la dénomination du master pourrait favoriser l'insertion et la reconnaissance locale, nationale et internationale du diplôme qui est insuffisante à ce jour.

L'enseignement des langues est conseillé notamment pour renforcer la dimension internationale de la formation.

Par ailleurs, il serait important de renforcer les usages et compétences dans le champ du numérique ainsi que de spécifier le réseau de partenariats avec le milieu socio-économique.

# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Master

---

**N° du rapport HCERES :  
419478**

**Intitulé de la formation :  
Master Ergologie**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

<b>Analyse</b>	
<b>Objectifs</b>	Le rapport précise que si les objectifs de la formation sont clairs, sa spécificité par rapport à des masters en ergonomie ou en psychologie du travail n'est pas facile à identifier. Une des différences est qu'il s'agit d'un master interdisciplinaire, contrairement aux masters d'ergonomie ou de psychologie, qui mobilise l'ensemble des ergo-disciplines.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>	Un appel à témoignage lancé en janvier dernier auprès des anciens étudiants du master d'ergologie a permis de collecter plus d'une centaine de lettres d'anciens diplômés. Ces courriers ont mis en avant la reconnaissance de la formation dans le champ de l'expertise syndicale et CHSCT, dans de grandes structures telles que Pôle emploi, Engie consulting, Airbus. Il a également permis de constater que plusieurs anciens étudiants du master ayant poursuivi en thèse de doctorat (philosophie principalement) ont pu devenir enseignant chercheur ou obtenir une qualification comme maître de conférences en section 17, 70, 06 principalement. Un changement de nom de la formation permettrait sans doute aux employeurs potentiels de mieux identifier les types de poste auxquels ce master peut conduire.
<b>Equipe pédagogique</b>	L'équipe pédagogique repose non seulement sur des enseignants chercheurs statutaires mais également sur un réseau de chargés d'enseignement pluridisciplinaires (philosophie certes mais également sciences du langage et de l'éducation, sociologie, ergonomie, droit et gestion) et sur des professionnels (avocat en droit du travail, ergonomes, consultants, inspecteur du travail, chargés d'études).
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>	Les effectifs du master sont en diminution depuis sa création. Mais la certification ISO 9001 obtenue en 2015, l'intégration au bureau des formations professionnelles et un effort considérable de communication ont permis une meilleure attractivité de la formation auprès des étudiants de formation initiale. Le nombre d'étudiants inscrits en M1 en 2016-2017 est remonté à son meilleur niveau depuis 5 ans.
<b>Place de la professionnalisation</b>	Plusieurs étudiants de M1 (le quart de la promotion de 2016-2017) entreprendront cette année un stage facultatif d'observation. Des ateliers CV et construction du projet professionnel ont été mis en place pour la première année et sont organisés par le SUIO.
<b>Place de l'international</b>	L'introduction d'enseignements en langue étrangère sera intégrée dans la prochaine maquette.

<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>	Une attention particulière à l'introduction de l'usage des nouvelles techniques d'information et de communication sera portée pour la prochaine maquette. Il n'est pas prévu d'introduire d'enseignements liés à la maîtrise de logiciel de traitement statistique des données dans la mesure où la démarche ergologique est une démarche qualitative de recherche.
<b>Evaluation des étudiants</b>	Les jurys d'examen en M1 et en M2 sont constitués selon les règles de l'UFR ALLSHS par au moins trois enseignants participant à la formation dont le responsable du master et un des PAST.  Les mémoires de master sont soutenus devant un jury composé du directeur de recherche et d'au moins un autre membre (a minima titulaire d'un master), les soutenances sont publiques.
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>	Les compétences des étudiants sont régulièrement évaluées par des modalités originales (organisation de colloques jeunes chercheurs en M2– les questions d'actualité – suivi régulier au cours des périodes de stage par un tuteur qui échange avec l'étudiant sur ses apprentissages et les compétences acquises une journée par mois, programmée dans l'emploi du temps d'octobre à mai).

## Conclusion de l'évaluation

<b>Points faibles</b>	La solidité et la pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique dépendent fortement du profil du professeur d'université qui sera recruté pour pallier le départ à la retraite de l'ancien responsable du master. Une équipe pédagogique statutaire constituée essentiellement de philosophes ne permettrait plus d'assurer une réelle interdisciplinarité.  Outre les efforts accomplis par l'équipe pédagogique actuelle pour assurer la promotion et une meilleure communication autour du master d'ergologie auprès du monde socio-économique et des étudiants, la transformation du master d'ergologie en parcours-type « Analyse ergologique du travail et interaction sociale » dans la mention philosophie devrait permettre de renforcer l'équipe pédagogique en place et les effectifs étudiants (fusion avec la spécialité professionnelle argumentation et influence sociale du master de philosophie).
<b>Avis global et recommandations</b>	Un rapprochement avec la psychologie ou l'ergonomie n'ont pas été retenus. En effet, le master d'ergologie réellement pluridisciplinaire ne comprend que 5 % d'enseignements en psychologie et à peine 10 % en ergonomie. Le master d'ergonomie proposé à Aix Marseille Université étant essentiellement orienté en ergonomie cognitive (alors que l'ergologie utilise plutôt l'ergonomie de l'activité), un rapprochement avec cette formation qui n'ouvre pas exactement aux mêmes métiers, n'a pas été retenu.  Le master ergologie devrait évoluer vers un parcours type de la mention philosophie, intitulé « analyse ergologique du travail et interaction sociale ». La dénomination retenue est plus explicite et devrait favoriser une meilleure lisibilité de la formation. En s'ouvrant à un public potentiel élargi d'étudiants soucieux de développer une expertise dans le champ des interactions sociales, et du travail, ce parcours type devrait comporter un tronc commun réduit en philosophie afin de préserver sa logique interdisciplinaire.